



Facturation
de votre épargne
financière
chez BNP Paribas
Banque Privée :
On vous dit tout !



BNP PARIBAS
BANQUE PRIVÉE

La banque
d'un monde
qui change

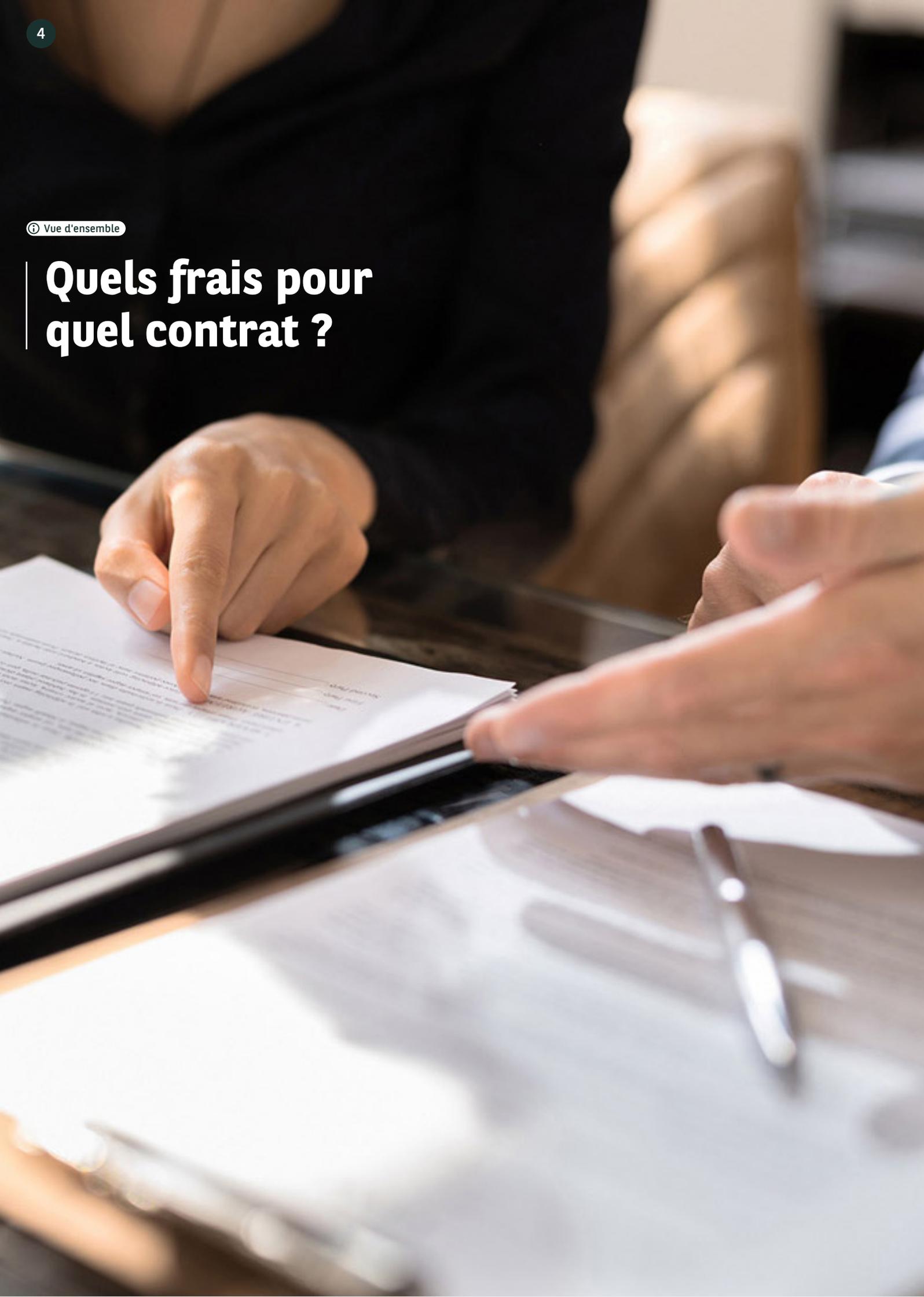
Dans un paysage financier en constante évolution, BNP Paribas Banque Privée souhaite promouvoir une plus grande transparence des frais de vos investissements, pour une meilleure prise en compte de leur impact.

Ce guide pédagogique a vocation à vous apporter des clés de compréhension d'un univers financier qui peut sembler parfois complexe, en vous présentant :

- les différents types de frais selon l'enveloppe de placement ou contrat,
- où retrouver les frais qui vous ont été appliqués,
- le descriptif des services associés à chaque frais,
- la récurrence ou non des frais,
- le mode de facturation de chaque frais :
 - débit sur votre compte chèques,
 - déduit du montant investi,
 - inclus dans la valorisation de l'Instrument financier ou OPC,
 - en réduction du nombre d'unité de compte (UC),
 - en déduction du rendement du fonds euros.
- l'entité qui perçoit les frais :
 - BNP Paribas Banque Privée,
 - l'assureur,
 - la société de gestion.

① Vue d'ensemble

Quels frais pour quel contrat ?



Gestion financière

→ P.6

🔄 Frais récurrents sur encours

Commission de gestion financière

Assurance vie

OU

Contrat de Capitalisation

OU

Épargne Retraite

→ P.14

☑️ Frais unitaires sur opération

Frais sur versement

Frais d'arbitrage

🔄 Frais récurrents sur encours

Frais de gestion du contrat

Fonds en euros et Unité de Comptes⁽¹⁾

Frais de gestion de l'instrument financier ⁽²⁾⁽³⁾

Compte d'Instruments Financiers

OU

Plan d'Épargne en Action

→ P.22

☑️ Frais unitaires sur opération

Commission de souscription de l'instrument financier

Acquis / Non acquis au fonds

Frais de transaction

Titres cotés / non cotés

🔄 Frais récurrents sur encours

Droits de garde ⁽⁴⁾

Frais de gestion de l'instrument financier ⁽²⁾⁽³⁾

(1) Les supports d'investissement en Unités de Compte (UC) sont représentatifs de toutes les classes d'actifs (actions, obligations, monétaire...), investies dans différentes zones géographiques et divers secteurs d'activité.

(2) Y compris les commissions (ou les rétrocessions de commissions pour l'assurance vie) versées par la société de gestion.

(3) Y compris une commission éventuelle en cas de surperformance de l'instrument financier.

(4) Hors instruments financiers émis par le groupe BNP Paribas.

Des frais de sortie peuvent être appliqués par certaines Société de Gestion dans le cadre des CIF/PEA.

Ma banque

Commission de gestion financière BNP Paribas Banque Privée



Frais récurrents sur encours

Commission de gestion financière

↓ Perçue par BNP Paribas Banque Privée

BNP Paribas Banque Privée propose **2 modes de gestion financière** sur le périmètre Compte titres, PEA* et les principaux contrats d'assurance** :

- **La Gestion Conseillée** qui vous permet de piloter vos investissements avec l'aide de votre banquier privé et d'experts financiers,
- **La Gestion Sous Mandat** qui vous permet de déléguer la gestion de tout ou partie de votre patrimoine à des gérants de portefeuille.

La commission de gestion financière diffère selon le mode de gestion financière choisi. Elle rémunère des services communs aux 2 modes de gestion financière et des services propres à chaque mode gestion.

Services rémunérés, communs aux deux modes de gestion :

- la définition de la stratégie et analyse financière et extra-financière.
- l'accompagnement de votre banquier privé pour la détermination de l'offre de gestion financière la mieux adaptée à votre situation, profil financier (1.1), profil de risque (1.2) et de finance durable,
- l'analyse de portefeuilles et contrats,
- la construction de portefeuilles,
- le suivi des risques,
- l'accompagnement d'un expert financier (1.3),
- la communication de la stratégie d'investissement, allocation d'actifs, analyse des marchés (conférences web (1.4), lettres financières (1.5)...),
- la mise à disposition de reportings : compte-rendu de gestion...

Où les trouver ?

- Votre relevé de votre compte chèques,
- Votre convention banque privée signée,
- Votre facture annuelle banque privée.

Gestion Conseillée

Les services rémunérés propres à la Gestion Conseillée sont :

- les propositions d'investissements, d'arbitrages (1.6),
- la création et le suivi d'un univers d'investissement recommandé.

Mode de facturation

- Facturation annuelle
- Calculée sur la moyenne des avoirs gérés et en fonction de l'option tarifaire choisie.
- Commission comprise entre 0,4% et 0,8%.

Exemple

Montant du portefeuille :
120 000 €

Commission annuelle de gestion conseillée (0,6%) :
720 €

Gestion Sous Mandat

Les services rémunérés propres à la Gestion Sous Mandat sont :

- l'expertise des gérants de portefeuille,
- la mise à disposition de reportings de gestion (Tableau, My Report...) (1.7),
- l'accès à une large gamme d'offres (1.8),
- la gestion des Opérations Sur Titres (OST)

Mode de facturation

- Facturation annuelle
- Calculée sur la moyenne des avoirs gérés et en fonction de l'option tarifaire choisie.
- Commission comprise entre 0,4% et 1,6%.

Exemple

Montant du portefeuille :
80 000 €

Commission annuelle de gestion sous mandat (0,8%) :
640 €

*Plan Epargne Action

** Contrats d'assurance vie, de capitalisation et de retraite.

Mon contrat

Assurance vie
OU
**Contrat de
Capitalisation**
OU
**Épargne
Retraite**



En bref

Frais applicables

à l'assurance vie, au contrat de capitalisation et à l'épargne retraite.

☑ Frais unitaires sur opération

Frais sur versement

Frais d'arbitrage

🔄 Frais récurrents sur encours

Frais de gestion du contrat

Fonds en euros et Unité de Comptes⁽¹⁾

Frais de gestion de l'instrument financier ⁽²⁾⁽³⁾

« Et concrètement ça donne quoi ? »

Hypothèse avec un contrat d'assurance vie 100% UC.

Versement

➔ Capital versé le 01/01	1 000 €
☑ Frais sur versement 1,50%* (perçus par l'assureur)	- 15 €
➔ Capital NET investi au 01/01	985 €

Tous les ans

➔ Performance annuelle BRUTE de 6%*	59 € **
Capital au 31/12 BRUT de frais	1 044 € **
🔄 Frais de gestion du contrat 0,85%* (perçus par l'assureur)	- 9 € **
🔄 Frais de gestion de l'instrument financier 2%* (perçus par la société de gestion) ⁽⁴⁾	- 20 € **
Capital au 31/12 NET de frais	1 015 € **
➔ Soit une performance annuelle NETTE 3,3%*	

(1) Les supports d'investissement en Unités de Compte (UC) sont représentatifs de toutes les classes d'actifs (actions, obligations, monétaire...), investies dans différentes zones géographiques et divers secteurs d'activité. (2) Y compris les commissions (ou les rétrocessions de commissions pour l'assurance vie) versées par la société de gestion. (3) Y compris une commission éventuelle en cas de surperformance de l'instrument financier. (4) Inclus dans la valeur liquidative de l'instrument financier. * Ces chiffres sont donnés à titres d'exemples. ** Arrondi à l'euro inférieur ou supérieur. Cardif ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et/ou immobiliers. Les supports en unités de compte présentent donc un risque de perte en capital pouvant être partielle ou totale.

✓ Frais unitaires sur opération

Frais sur versement

↓ Perçus par l'assureur

Ils rémunèrent notamment :

- l'enregistrement de l'opération réalisée
- l'établissement des documents contractuels.

⚙ Mode de facturation

- Proportionnels au montant versé,
- Déduits du montant investi,
- 2,75% maximum.

🔄 Exemple

➔ Capital versé :
1 000 €

Frais sur versement (1,5%) :
15 €

➔ Capital NET investi :
985 €

📄 Où les trouver ?

- Votre avis d'exécution de l'opération.

Frais d'arbitrage

↓ Perçus par l'assureur

Ils rémunèrent notamment :

- les frais supportés pour les opérations d'investissement et de désinvestissement entre les différentes Unités de compte constituées d'instruments financiers et/ou le fonds Euros.

⚙ Mode de facturation

- Proportionnels au montant arbitré,
- Déduits du montant désinvesti,
- 1% maximum.

🔄 Exemple

Montant arbitré :
4 000 €

Frais d'arbitrage (1%) :
40 €

📄 Où les trouver ?

- Votre avis d'exécution de l'opération.



Le saviez-vous ?

Une part de l'ensemble des frais perçus par l'assureur sur les versements, les arbitrages et les frais de gestion du contrat, peut être rétrocédée aux intermédiaires financiers chargés de la commercialisation.

À ce titre, en tant que courtier en assurance vie, BNP Paribas Banque Privée perçoit des commissions de la part des compagnies d'assurance avec lesquelles elle a signé un accord.

Ces commissions rémunèrent la banque notamment pour :

- la commercialisation du contrat
- le devoir de conseil lors de la souscription et tout au long de la vie du contrat **📄 2.2**.

⚙ Cette commission de rétrocession est incluse dans les frais déjà facturés par l'émetteur de l'instrument financier.

Frais récurrents sur encours

Frais de gestion du contrat

Fonds en euros / Unités de Compte

↓ Perçus par l'assureur

Ils rémunèrent notamment :

- la gestion du fonds euros .
- la gestion des unités de compte constituées d'instruments financiers (administratif, gestion des capitaux, reportings...) (1)

Mode de facturation du fonds en euros

- Proportionnels à l'encours,
- Déduits du rendement du fonds euros,
- 0,70% maximum.

Mode de facturation des unités de compte

- Proportionnels à l'encours,
- Déduits du nombre de part
- 0,85% maximum.

Où les trouver ?

- Votre courrier d'information annuel de Cardif.

Exemple

Encours fonds euros :
3 000 €

Frais de gestion de fonds euros (0,7%) : **21 €**

Exemple

Valorisation des unités de compte : **2 000 €**

Frais de gestion des unités de compte (0,8%) : **16 €**

Frais de gestion de l'instrument financier

↓ Perçus par la société de gestion

Ils rémunèrent notamment :

- la gestion du fonds par la Société de Gestion (gérants...),
- les frais externes : Dépositaires, Comptabilité, Commissaires aux comptes...
- les commissions perçues par la compagnie d'assurance.

Mode de facturation

- Inclus dans la valorisation de l'instrument financier,
- 3,75% maximum⁽¹⁾.

Exemple

Encours de l'instrument financier : **1 000 €**

Frais de gestion de l'instrument financier (2%) :
20 €

Où les trouver ?

- Votre courrier d'information annuel de Cardif,
- Le document d'Information Clé (DIC) de l'instrument financier
- L'annexe UC**

Commission de surperformance

↓ Perçue par la société de gestion

Cette commission peut être prévue par la société de gestion quand les fonds surperforment selon des conditions déterminées à l'avance dans le DIC* (par exemple, surperformance par rapport à un indice de référence).

Elle s'ajoute aux frais de gestion du fonds.

Elle rémunère notamment :

- l'expertise du gérant ayant généré cette surperformance.

Mode de facturation

- Inclus dans la valorisation de l'instrument financier,
- Fixée par chaque société de gestion.

Où les trouver ?

- Le document d'Information Clé (DIC) de l'instrument financier

(1) Frais maximums constatés sur les Organismes de Placement Collectifs sélectionnés par BNP Paribas Banque Privée dans l'annexe des supports en Unité de Compte en date du 17/02/2025.

* Document d'Informations Clés. ** Unité de Compte.

Mon contrat

Compte d'Instruments Financiers (CIF) OU Plan d'Épargne en Action (PEA)



En bref

Frais applicables

applicables aux CIF et PEA.

☑ Frais unitaires sur opération

Commission de souscription de l'instrument financier

Acquis / Non acquis au fonds

Frais de transaction

Titres cotés / non cotés

🔄 Frais récurrents sur encours

Droits de garde⁽¹⁾

Frais de gestion de l'instrument financier⁽²⁾⁽³⁾

« Et concrètement ça donne quoi ? »

Souscription

➔ **Capital souscrit** **1 000 €**

☑ Commission de souscription d'un OPC⁽⁴⁾ 0,6%* - 6 €
(perçue par la BNP Banque Privée ou la société de gestion)

➔ **Capital NET investi** **994 €**

Tous les ans

➔ Performance annuelle BRUTE de 6%* 60 € **

Capital au 31/12 BRUT de frais **1 054 € ****

🔄 Frais de gestion de l'instrument financier 2%* *(perçus par la société de gestion)⁽⁵⁾* - 21 € **

Capital au 31/12 NET de frais **1 033 € ****

➔ Soit une performance annuelle NETTE 4%* *(hors droits de garde)⁽⁶⁾*

Vente

✕ Pas de frais de sortie

(1) Hors instruments financiers émis par le groupe BNP Paribas. (2) Y compris les commissions versées par la société de gestion. (3) Y compris une commission éventuelle en cas de surperformance de l'instrument financier. (4) Organisme de Placement collectif. (5) Inclus dans la valeur liquidative de l'instrument financier. (6) Les droits de garde appliqués dépendent du montant global du portefeuille. * Ces chiffres sont donnés à titres d'exemples. ** Arrondi à l'euro inférieur ou supérieur. Des frais de sortie peuvent être appliqués par certaines Société de Gestion dans le cadre des CIF/PEA.

📄 Consultez l'ensemble des tarifs et conditions sur le site BNP Paribas Banque Privée :

<https://mabanqueprivée.bnpparibas/fr/informations/tarifs-et-conditions>

✓ Frais unitaires sur opération

Commission de souscription de l'instrument financier

Non acquis au fonds⁽¹⁾

↓ Perçue par BNP Paribas Banque Privée

Elle rémunère notamment :
— la mise à disposition de la documentation (bulletin de souscription, informations sur le site internet et les brochures commerciales, DIC*...)

① 3.1 ② 3.2

— le passage d'ordres.

⚙ Mode de facturation

- Commission proportionnelle au montant souscrit,
- Déduite du montant investi,
- Comprise entre 0,5% et 1,2%.

🔗 Exemple

➡ Capital souscrit :
3 000 €

Commission de souscription (0,7%) :
21 €

➡ Capital NET investi :
2 979 €

📄 Où les trouver ?

- Votre avis d'exécution de l'opération.
- Votre courrier annuel récapitulatif des frais sur instruments financiers et services associés ③ 3.3

OU

Acquis au fonds

↓ Perçue par la société de gestion

Elle rémunère notamment :
— la préservation de l'intérêt des porteurs existants.

⚙ Mode de facturation

- Commission proportionnelle au montant souscrit,
- Déduite du montant investi.

🔗 Exemple

➡ Capital souscrit :
3 000 €

Commission de souscription (0,6%) :
24 €

➡ Capital NET investi :
2 976 €

📄 Où les trouver ?

- Votre avis d'exécution de l'opération.
- Votre courrier annuel récapitulatif des frais sur instruments financiers et services associés.

Frais de transaction⁽²⁾⁽³⁾

Titres cotés / Non cotés

↓ Perçus par BNP Paribas Banque Privée

— la possibilité de réaliser ses opérations en selfcare,
— le relevé d'opérations unitaire (hors Gestion Sous Mandat),
— pour les titres non cotés : traitements administratifs nécessaires à l'inscription/retrait des titres sur un compte titres,
— l'enregistrement de certains titres en nominatif pur.

⚙ Mode de facturation

- Facturation forfaitaire ou proportionnelle au montant investi, selon le canal de passage d'ordre (internet ou agence) et la place de cotation bourse (Euronext Paris, Amsterdam, Bruxelles).
- Débit sur le compte du client,
- Comprise entre 0,1% et 0,5%.

🔗 Exemple

Montant de l'ordre par internet :
3 000 €

Prélèvement sur votre compte : **10 €**

📄 Où les trouver ?

- Votre avis d'exécution de l'opération.
- Le livret des conditions tarifaires BNP Paribas Banque Privée.
- Votre courrier annuel récapitulatif des frais sur instruments financiers et services associés.

(1) Sous réserve d'un accord signé avec la Société de Gestion.

Des frais de sortie peuvent être appliqués par certaines sociétés de gestion dans le cadre des CIF/PEA.

* Document d'Informations Clés

🔄 Frais récurrents sur encours

Droits de garde⁽¹⁾

↓ Perçue par BNP Paribas Banque Privée

Ils rémunèrent notamment :

- la conservation des titres non émis par le groupe BNP Paribas,
- la gestion administrative (OST*, IFU**, Reporting...).

⚙️ Mode de facturation

- Facturation forfaitaire + proportionnelle à la valorisation du portefeuille,
- Débit sur le compte chèques du client,
- Comprise entre 0,1% et 0,4%.

👉 Exemple

Valorisation du portefeuille composé de 4 titres :
50 000 €

Droits fixes :
20 €

+ Commission proportionnelle (0,4%) :
200 €

📄 Où les trouver ?

- Le livret des conditions tarifaires BNP Paribas Banque Privée.
- Votre relevé de compte chèques.

Frais de gestion de l'instrument financier

↓ Perçue par la société de gestion

Ils rémunèrent notamment :

- la gestion du fonds (gérants...),
- les frais externes : Dépositaires, Comptabilité, Commissaires aux comptes...
- la distribution sous forme de rétrocessions versées à BNP Paribas Banque Privée.

📄 Où les trouver ?

- Votre courrier annuel récapitulatif des frais sur instruments financiers et services associés
- Le document d'Information Clé (DIC) de l'instrument financier

⚙️ Mode de facturation

- Inclus dans la valeur liquidative de l'OPC.



Le saviez-vous ?

Au titre de son activité de distribution, BNP Paribas Banque Privée (hors gestion sous mandat) est amenée à percevoir des rétrocessions sur les frais de gestion de la part des sociétés de gestion⁽¹⁾.

Ces commissions rémunèrent notamment la banque pour :

- La sélection de l'instrument financier
- La distribution de l'instrument financier (marketing, communication...)
- La réalisation des opérations en selfcare (souscription, consultation de performance...)

⚙️ Cette commission de rétrocession est incluse dans les frais de gestion de l'instrument financier.

Commission de surperformance

↓ Perçue par la société de gestion

Cette commission peut être prévue par la société de gestion quand les fonds surperforment selon des conditions déterminées à l'avance dans le DIC* (par exemple, surperformance par rapport à un indice de référence).

Elle s'ajoute aux frais de gestion du fonds.

Elle rémunère notamment :

- l'expertise du gérant ayant généré cette surperformance.

📄 Où les trouver ?

- Le document d'Information Clé (DIC) de l'instrument financier

⚙️ Mode de facturation

- Inclus dans la valeur liquidative de l'OPC.

(1) Hors instrument financier émis par le groupe BNP Paribas.

*Opération Sur Titres. ** Imprimé Fiscal Unique. ***Document d'Informations Clés. **** Ogranisme de Placement Collectif.

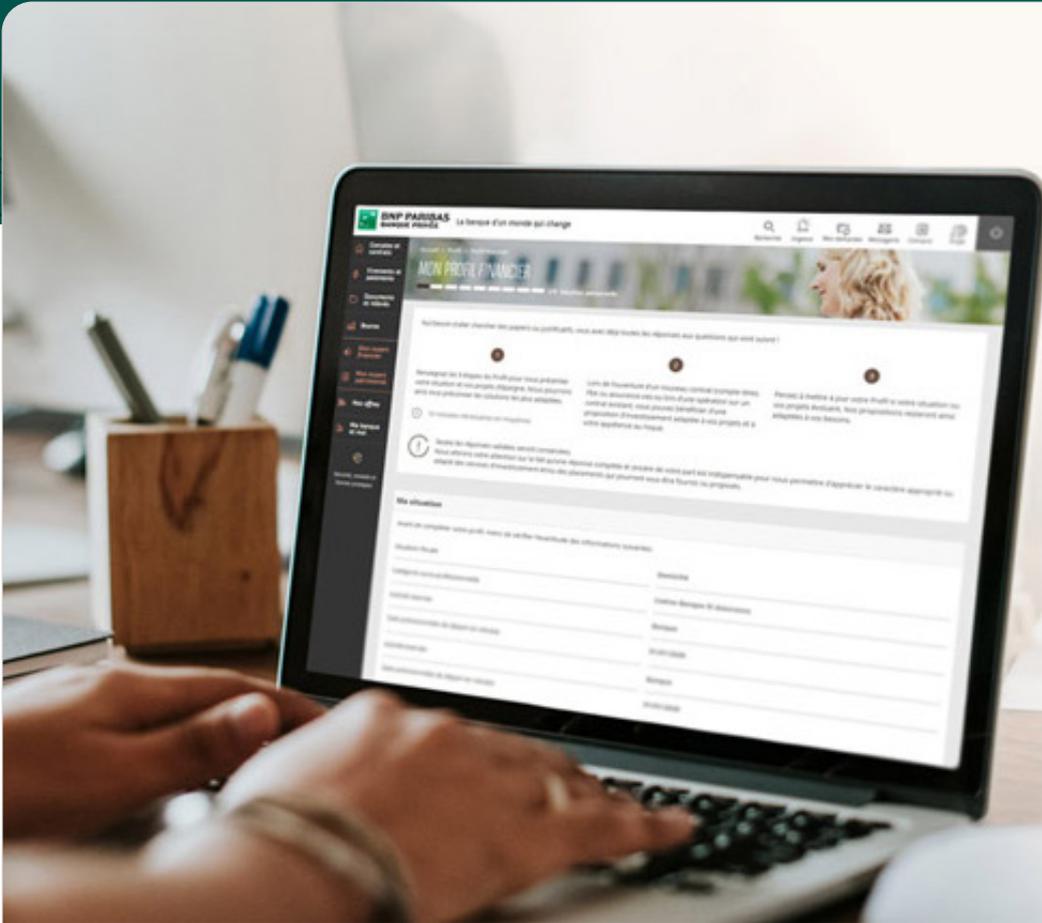
📄 Mes services

Illustration des services dont vous bénéficiez





Services à votre disposition pour la gestion financière



1.1

Profil financier du client

Questionnaire qui permet de déterminer l'investisseur que vous êtes et vous guider dans vos choix d'investissements.

Plusieurs critères sont à prendre en compte : votre situation personnelle, votre connaissance et expérience des marchés financiers, votre patrimoine, votre horizon d'investissement et tolérance au risque...

Ce questionnaire est à disposition de votre banquier privé, et peut être réalisé en ligne, via votre espace personnel.

1.2

Profilage de risque du compte et contrat

Au terme d'un questionnaire, nous déterminons avec vous le profil de risque et de finance responsable de chacun de vos contrats.

Ce questionnaire est réalisé directement avec votre banquier privé.

1 2 3 4
Mon objectif d'investissement Mon profil de risque Mes investissements responsables Mes préférences d'investissement

SÉLECTION DES PRÉFÉRENCES SPÉCIFIQUES

Comment voulez-vous intégrer les critères ESG dans vos choix de placements ?

Je n'ai pas de préférences spécifiques. BNP Paribas sélectionnera des placements parmi les catégories ci-dessous.

Je préfère définir mes critères de sélection parmi les trois catégories ci-dessous. Ils détermineront l'étendue de l'offre de placements qui me seront proposés au sein des catégories sélectionnées, dans le respect des critères définis.

Quelle approche en matière d'ESG souhaitez-vous intégrer dans vos placements ?

<input checked="" type="checkbox"/> Catégorie A	<input checked="" type="checkbox"/> Catégorie B	<input checked="" type="checkbox"/> Catégorie C
Quelle proportion minimale ces activités durables doivent-elles représenter dans chaque placement ?	Quelle proportion minimale ces activités durables doivent-elles représenter dans chaque placement ?	Dans quelle(s) domaine(s) souhaitez-vous limiter l'impact négatif de vos placements ?
<input type="radio"/> 1 % <input checked="" type="radio"/> 2 % <input type="radio"/> 4 %	<input type="radio"/> 10 % <input checked="" type="radio"/> 30 % <input type="radio"/> 50 %	<input type="checkbox"/> Environnement <input type="checkbox"/> Social <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance d'entreprises

Les pourcentages présentés pourront augmenter dans le temps en fonction de l'évolution de l'offre.

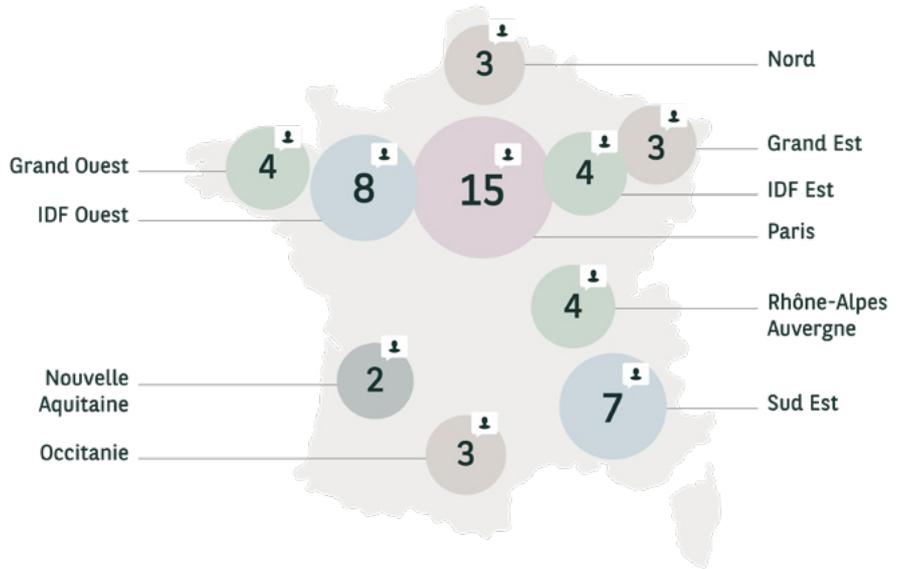
La réglementation européenne définit 3 catégories de placements répondant aux enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprises (ESG) :

Catégorie A <p>Des placements portant sur des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> qui ont un impact positif sur l'environnement qui sont jugées prioritaire par l'Union Européenne <p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Limiter les effets négatifs ✓ Contribuer à un impact positif ✓ Activités jugées prioritaires par l'Union Européenne 	Catégorie B <p>Des placements portant sur des activités durables qui ont un impact positif sur l'environnement et/ou la société</p> <p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Limiter les effets négatifs ✓ Contribuer à un impact positif 	Catégorie C <p>Des placements soucieux de limiter les effets négatifs</p> <p>Enjeux</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Limiter les effets négatifs
--	--	--

1.3

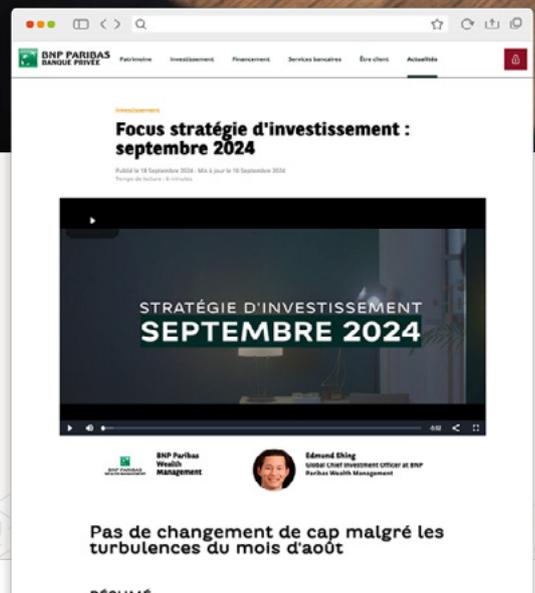
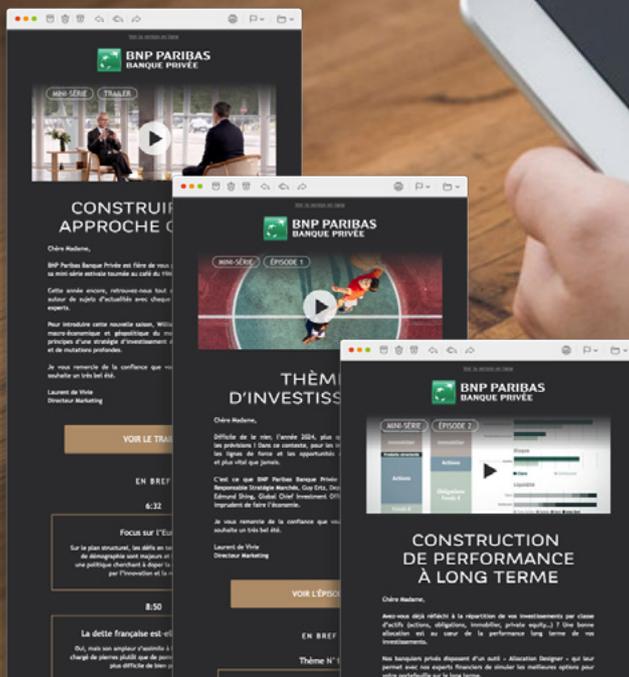
L'accompagnement d'un expert financier

Pour les patrimoines les plus conséquents, nous avons un réseau de 56 experts financiers est en appui de votre banquier privé afin de vous conseiller au mieux dans vos choix d'investissements.



1.4

Les conférences web



Régulièrement des conférences web vous sont proposées avec l'interventions d'experts qui viennent faire part de leur expertise (par expérience) et de leur analyse.

Ces conférences vous sont transmises par mail et sont disponibles en replay sur le site mabanqueprivée.

Pas de changement de cap malgré les turbulences du mois d'août

RÉSUMÉ

1.5

Des lettres financières

Note d'Orientation Stratégique

Cette note reprend notre stratégie mensuelle sur les différentes classes d'actifs, ainsi qu'un panorama de l'évolution des principaux indicateurs de marchés.

Son envoi se fait par mail suite à une demande d'abonnement de votre part aux communications financières BNP Paribas Banque Privée.



Flash marchés

Ce flash est envoyé à tous nos clients lors d'événements de marché particuliers afin de vous partager notre analyse et nos recommandations.

Son envoi se fait par mail à l'ensemble de nos clients.

Revue des marchés

Cette revue diffusée quotidiennement, reprend les faits marquants de la veille sur les marchés financiers et les actions préconisées à l'achat.

Son envoi se fait par mail suite à une demande d'abonnement de votre part aux communications financières BNP Paribas Banque Privée.

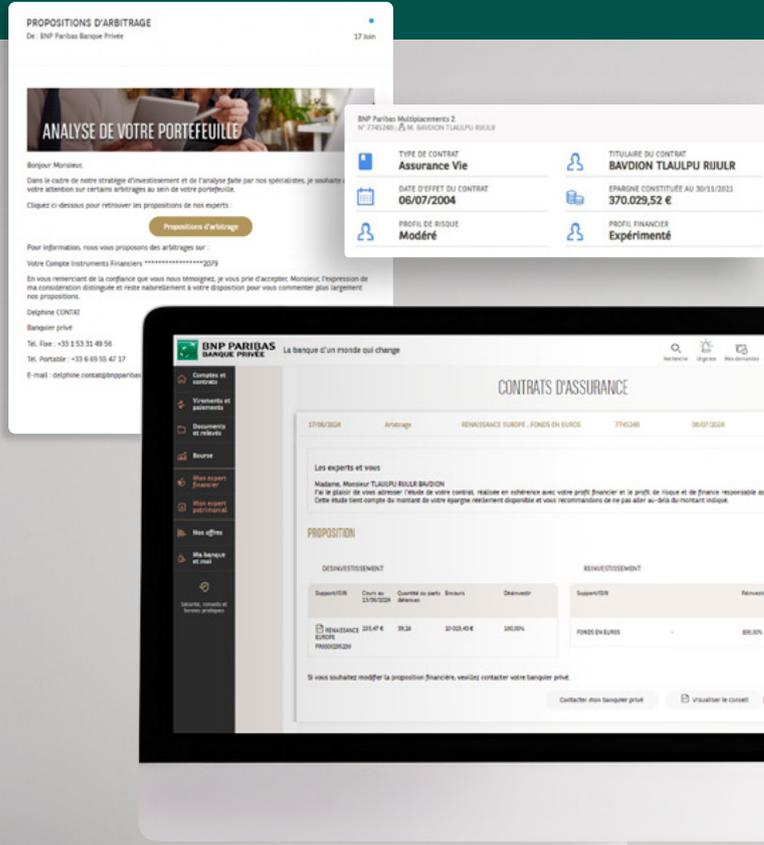


1.6

Des propositions d'arbitrages

Dans le cadre de la gestion conseillée, un outil a été développé et vous propose de manière automatisée, objective et régulière, une allocation d'actifs optimale en termes de risques/espérance de rendement.

Cet outil, disponible dans votre espace sécurisé, se base sur la stratégie d'investissement de la banque et les caractéristiques des instruments financiers, avec plus de 1 600 produits financiers couverts (fonds, ETF, OPCI, produits structurés, certificats...).



1.7

La mise à disposition de reportings de gestion

Dans le cadre d'un portefeuille en gestion sous mandat, un reporting détaillé de l'ensemble du portefeuille vous est transmis par votre banquier privé ou expert financier.



1.8

L'accès à une large gamme d'offres

MyMand@te

Une offre innovante et évolutive de gestion sous mandat

Le mandat MyMand@te vous permet d'accéder à un parcours digitalisé, disponible à tout moment à partir d'un espace dédié sur le site mabanqueprivée.bnpparibas.

Nos clients ont la main pour réaliser toutes les opérations souhaitées. De nombreuses informations sont disponibles afin de permettre le suivi et le pilotage du mandat.



Tableau de bord

Consultation des gains des mandats depuis la souscription, graphique visuel d'analyse sur le long terme.

L'ensemble des souscriptions aux mandats / Consultation d'un mandat en particulier si souhaité.



MES MANDATS ACTIFS

CONTRAT BNP Paribas Multiplacements Privilège 1 N° **19219**

Date de signature du mandat : 27/01/2020

Orientation de gestion : MyMand@te 5

1 314.95€³
+ 41,01%

Détails Gérer

CONTRAT EN COURS DE

Demande effectuée le : 01/08/20

Orientation de gestion : Résolue

MES MANDATS VIRTUELS

PRÉPARER MA RETRAITE

Date de création : 16/01/2020

Orientation de gestion : Résolue

138 002.39€³
+ 20,77%

Détails Gérer

TRANSMETTRE UN CAP

Date de création : 22/01/2020

Orientation de gestion : Ambitieuse

GÉNÉRER DES REVENUS

Date de création : 08/06/2020

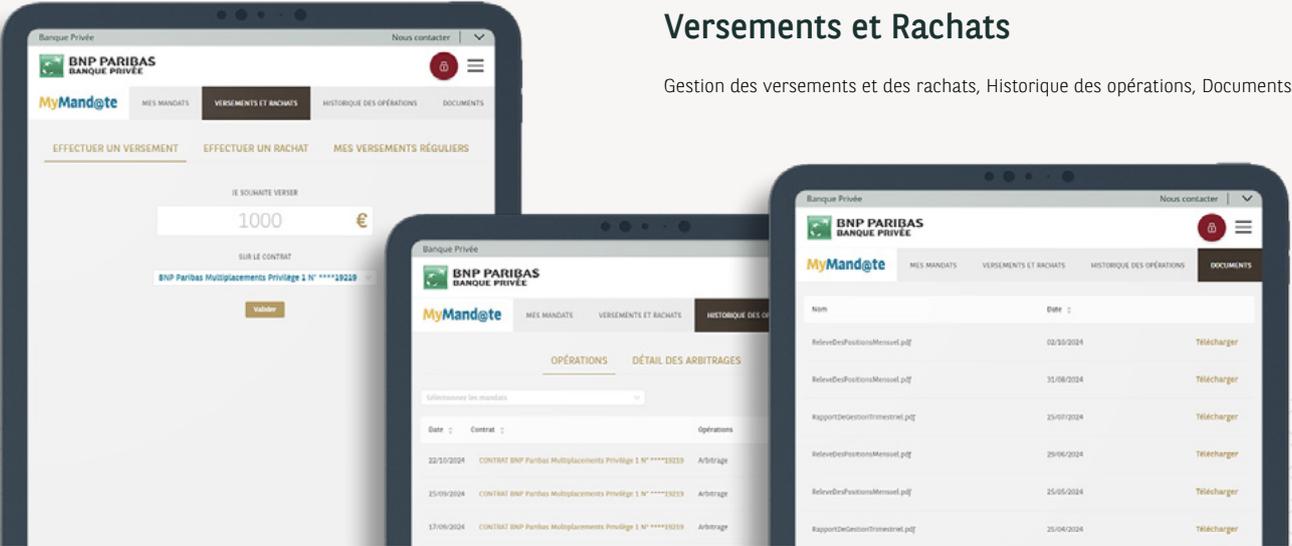
Orientation de gestion : Résolue

51 935.10€³
+ 23,94%

Détails Gérer

Versements et Rachats

Gestion des versements et des rachats, Historique des opérations, Documents.



Graphique d'évolution depuis la souscription

Objectif et conseils pour y arriver.

Simulation possible en fonction de la nouvelle somme investie ou d'un nouvel objectif

INVESTISSEMENT

Investi à ce jour: 138 002 €

Versements réguliers: 0 €

Fréquence: Trimestriel

OBJECTIF

Montant désiré: 653 153 €

Horizon de placement: Dans 4 ans

CONSEILS POUR ATTEINDRE VOTRE OBJECTIF

- Porter le montant investi à 383 520,53€ sur votre mandat **Préparer ma retraite**
- Mettre en place un versement Trimestriel de 12 522,09€ sur votre mandat **Préparer ma retraite**
- Modifier l'horizon d'investissement de votre mandat **Préparer ma retraite** en le passant à 6 ans

MONTANT ESTIMÉ

Scénario optimiste: 530 532€

Scénario médian: 347 803€

Scénario pessimiste: 223 842€

NOTE: Les versements et rachats périodiques déjà versés en place ne sont pas intégrés dans le calcul de la cible, ni de la projection.

Composition

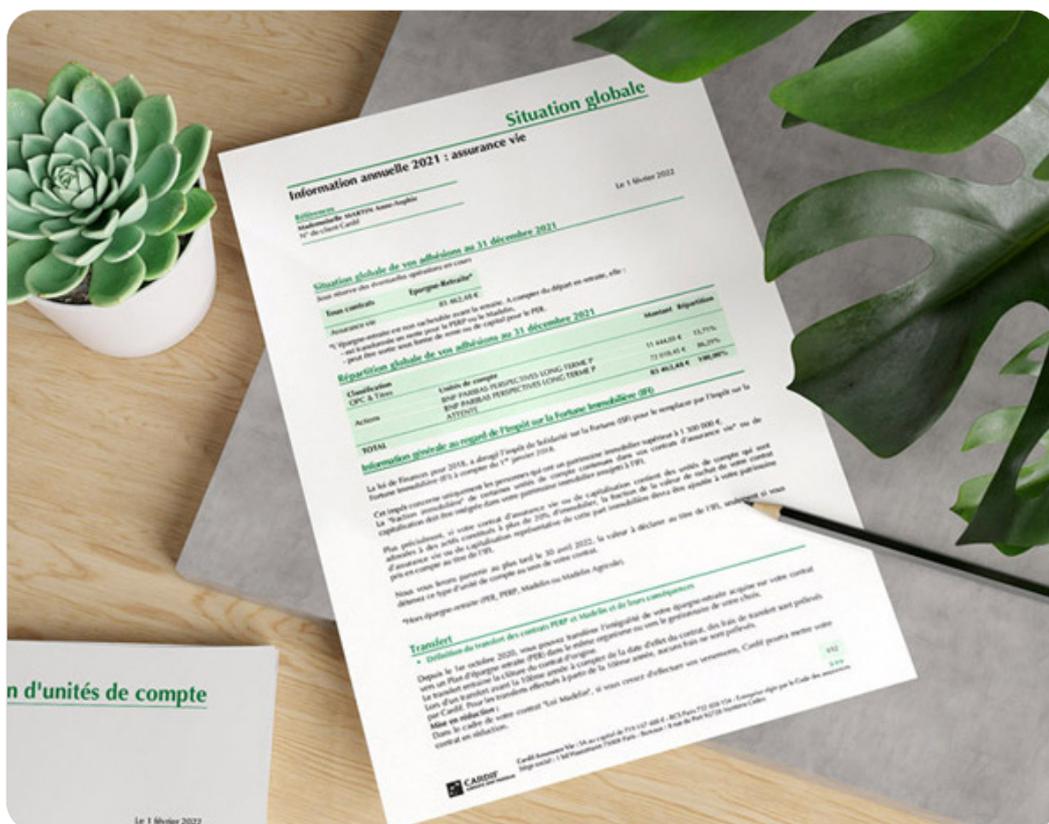
TYPE DE SUPPORTS | ZONES GÉOGRAPHIQUES | DEVISES | SUPPORTS

Relevé des positions mensuel MyMand@te

Rapport détaillé de vos mandats et leur performance durant une période donnée.



Services à votre disposition pour l'assurance vie, le contrat de capitalisation ou l'épargne retraite



① 2.1

Information annuelle du contrat

Chaque année, un relevé annuel complet de votre contrat d'assurance vie, votre contrat de capitalisation ou votre épargne retraite vous est envoyé par l'assureur et reprend les informations essentielles telles que par exemple : la répartition de vos encours sur les différents supports, leurs performances sur un historique de 5 ans, les opérations réalisées sur l'année avec le montant des frais prélevés, les rétrocessions de chaque support...

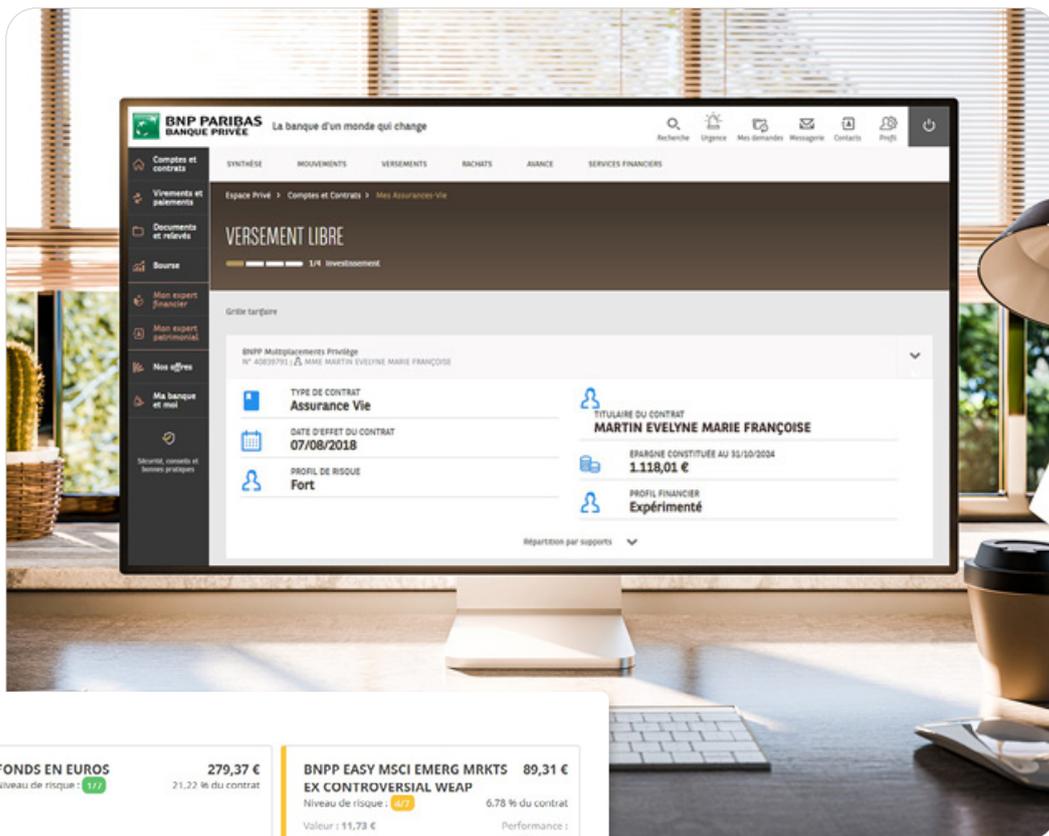


2.2

Le devoir de conseil tout au long de la vie du contrat

Suivi et réalisation d'opérations en ligne

Vous avez à votre main la possibilité via votre espace personnel sécurisé de : souscrire un contrat d'assurance vie, un contrat de capitalisation ou une épargne retraite, consulter votre contrat, réaliser des opérations de versement, arbitrage, rachat...



Détail des fonds

Total
1 316,53 €

FONDS EN EUROS Niveau de risque : 1/7	279,37 € 21,22 % du contrat	BNPP EASY MSCI EMERG MKRTS EX CONTROVERSIAL WEAP Niveau de risque : 2/7 Valeur : 11,73 € Performance : -1%	89,31 € 6,78 % du contrat
AMSELECT ABU GROWTH C CAR Niveau de risque : 3/7 Valeur : 153,67 €	AUTRES FONDS		

BNP Paribas Multiplacements Privilage 1 (48,55 % de mes contrats assurance)

Valorisation au 31 octobre 2024

1 118,01 €

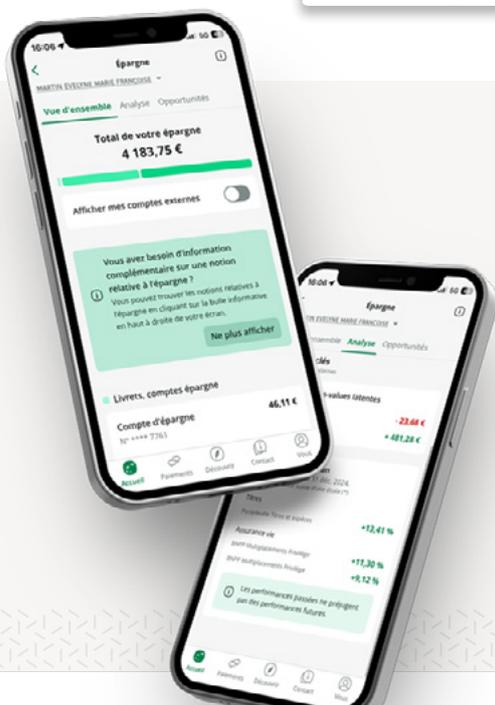
Titulaire(s) : MME MARTIN EVELYNE MARIE FRANÇOISE
Banque / Assurance : BNP Paribas
Date d'ouverture : 07/08/2018
Profil de risque : A déterminer

Niveau de risque : 1 2 3 4 5 6 7
Rendement/ Risque faible | Rendement/ Risque fort

Le profil de risque de votre contrat doit être actualisé. Nous vous invitons à le mettre à jour afin de bénéficier de propositions adaptées à votre situation et à vos objectifs.

Faire une action rapide sur mon contrat

- Effectuer un arbitrage
- Effectuer un versement complémentaire
- Effectuer un versement régulier
- Effectuer un rachat
- MyMand@te



Hub épargne

Cet espace en ligne, vous permet de piloter votre épargne.

Vous pouvez retrouver la synthèse de tous vos placements, que cela soit votre épargne disponible et à terme, l'assurance vie ou vos comptes titres.

Vous pourrez aussi consulter jusqu'au détail de vos placements, le niveau de risque et les plus ou moins-value.

Services à votre disposition pour les CIF ou les PEA



3.1

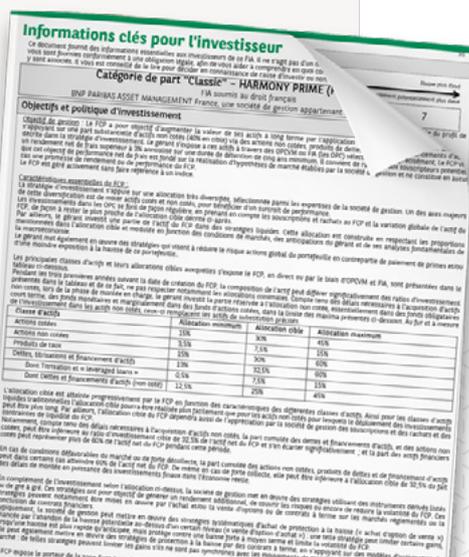
Les brochures commerciales

Ces brochures représentent les caractéristiques du produit financier, son fonctionnement, les différents risques auxquels s'expose vous vous exposez en tant qu'investisseur...

3.2

Le Document d'Information Clé (DIC)

Ce document vous est remis avec chaque souscription d'un instrument financier et vous permet de retrouver ses caractéristiques principales.



3.3

Récapitulatif annuel des frais sur instruments financiers

Relevé annuel reprenant l'ensemble des frais qui vous ont été facturés durant l'année pour l'ensemble de vos placements en CIF/PEA.

RÉCAPITULATIF ANNUEL DES FRAIS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET SERVICES ASSOCIÉS p. 24
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

M. DUPONT Martin

Frais appliqués à votre CIF

TYPE DE FRAIS	DEBIT	CREDIT	Montants exprimés en euro	
			EN €	EN % PLACEMENTS
Frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires	540,30	0,00	0,50	0,57
Abonnements perçus par SWP FUNDAS	2,36	0,00	0,00	0,00
Frais liés aux instruments financiers	23,08	0,00	0,00	0,02
Total des frais*	565,74	0,00	0,50	0,59

Les montants indiqués en TTC (Taux de TVA au applicable)
 * Les déductibles frais en devises étrangères ont été convertis en euros sur la base du taux de change appliqué lors de l'indication de l'opération.
 ** Ce pourcentage correspond au rapport entre le montant des frais et la moyenne annuelle des encours de fin de mois de votre compte titres.

Le total des frais 2022 pour ce compte titres est de 5 162,71 EUR, il représente 2,54 % de la moyenne annuelle des encours de fin de mois de votre compte titres au 31.12.2022.

Frais appliqués à votre PEA

TYPE DE FRAIS	DEBIT	CREDIT	Montants exprimés en euro	
			EN €	EN % PLACEMENTS
Frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires	1 980,25	0,00	0,50	1,52
Abonnements perçus par SWP FUNDAS	4,73	0,00	0,00	0,00
Frais liés aux instruments financiers	308,04	0,00	0,00	0,86
Total des frais*	2 293,02	0,00	0,50	2,38

Les montants indiqués en TTC (Taux de TVA au applicable)
 * Les déductibles frais en devises étrangères ont été convertis en euros sur la base du taux de change appliqué lors de l'indication de l'opération.
 ** Ce pourcentage correspond au rapport entre le montant des frais et la moyenne annuelle des encours de fin de mois de votre compte titres.

Le total des frais 2022 pour ce compte titres est de 2 501,45 EUR, il représente 2,41 % de la moyenne annuelle des encours de fin de mois de votre compte titres au 31.12.2022.

Frais appliqués à vos comptes

TYPE DE FRAIS	DEBIT	CREDIT	Montants exprimés en euro	
			EN €	EN % PLACEMENTS
Frais liés aux services d'investissement et services auxiliaires	1 930,70	0,00	0,50	0,58
Abonnements perçus par SWP FUNDAS	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais liés aux instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des frais*	1 930,70	0,00	0,50	0,58

Les montants indiqués en TTC (Taux de TVA au applicable)
 * Les déductibles frais en devises étrangères ont été convertis en euros sur la base du taux de change appliqué lors de l'indication de l'opération.
 ** Ce pourcentage correspond au rapport entre le montant des frais et la moyenne annuelle des encours de fin de mois de votre (vos) compte(s) titres.



Des services et des outils en constante évolution

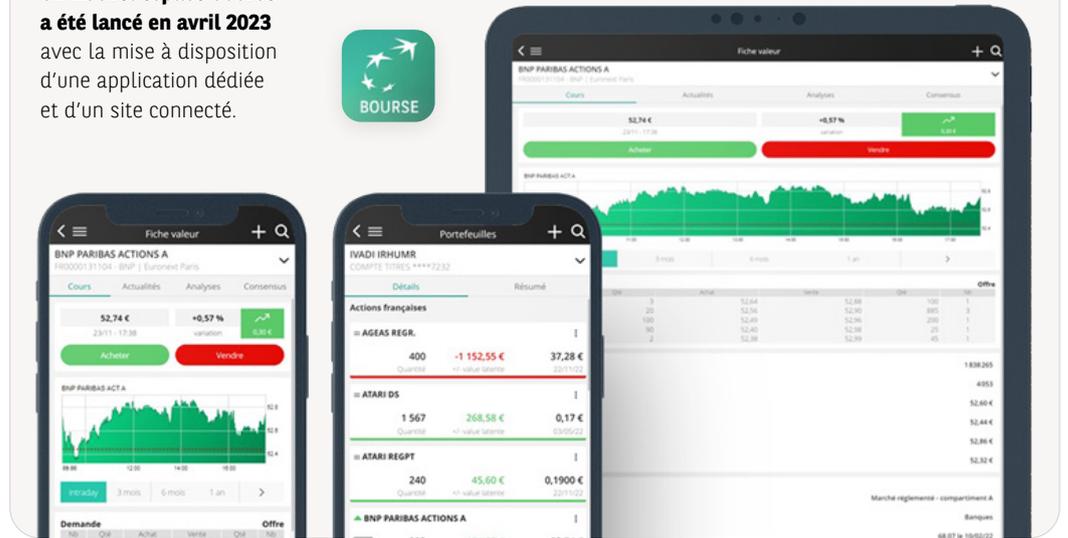
4.1

Espace bourse

Nos équipes informatiques font constamment évoluer les interfaces pour vous permettre de réaliser au mieux un maximum d'opérations en totale indépendance et à des tarifs compétitifs.

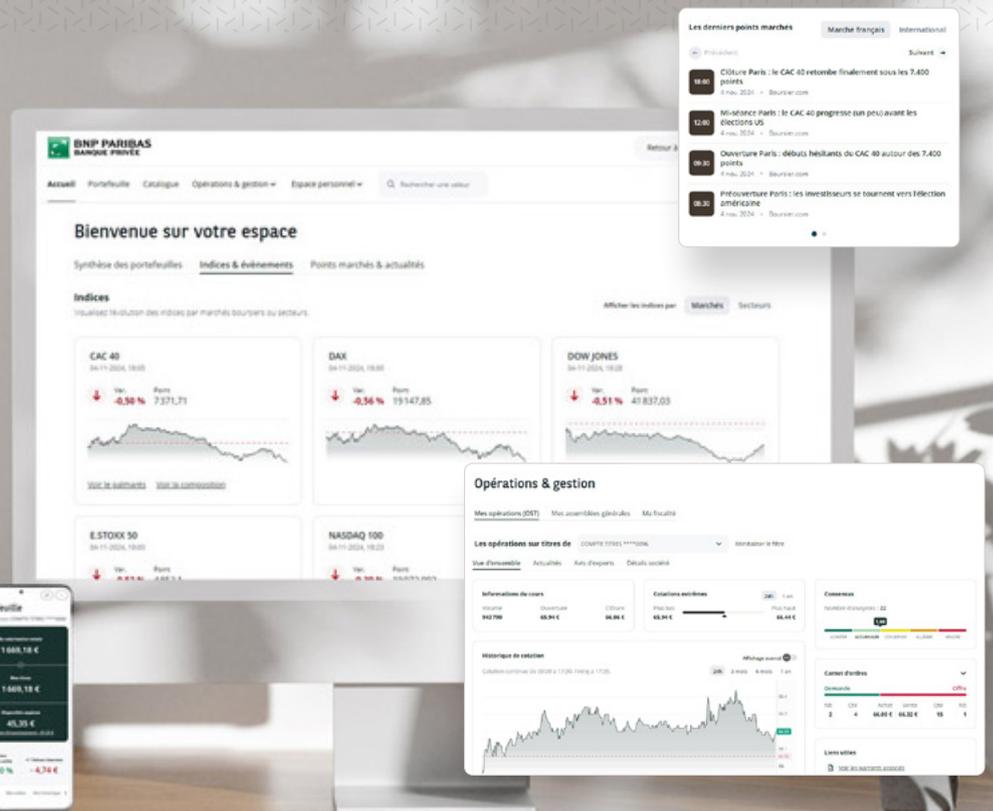
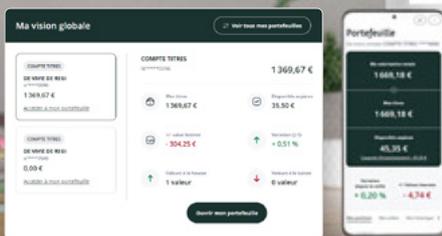
Un nouvel espace bourse a été lancé en avril 2023

avec la mise à disposition d'une application dédiée et d'un site connecté.

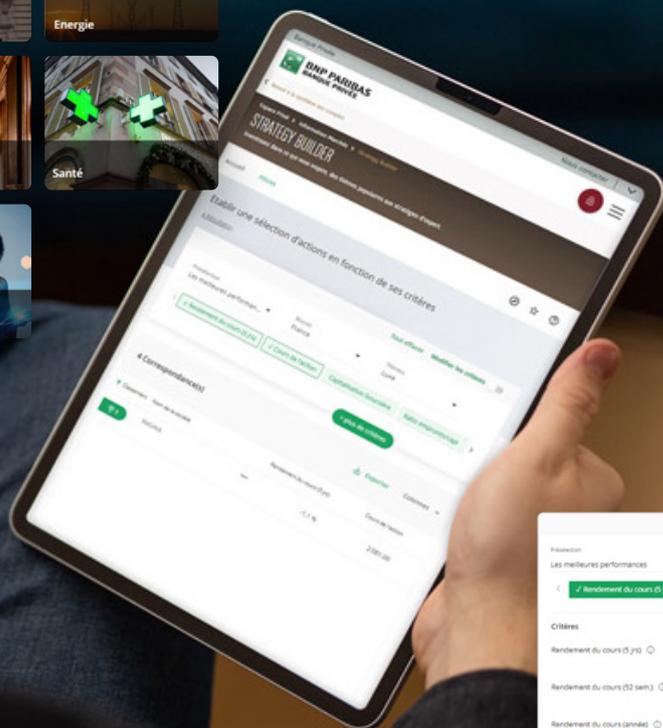
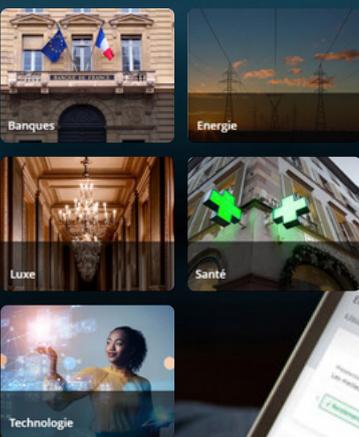


Nous sommes en constante évolution des pages et parcours pour s'intégrer au mieux avec vos profils. Nous travaillons en méthodologie agile pour livrer de manière régulière les évolutions nécessaires.

Ces espaces vous permettent de gérer vos listes personnelles. Ils disposent de nombreuses informations marché, tant qualitatives que quantitatives pour vous accompagner dans vos choix d'investissement.



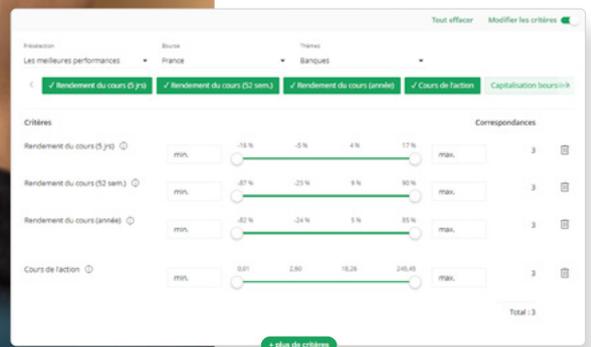
Thèmes Préréférences Stratégies d'Expert



4.2

Outil : Strategy builder

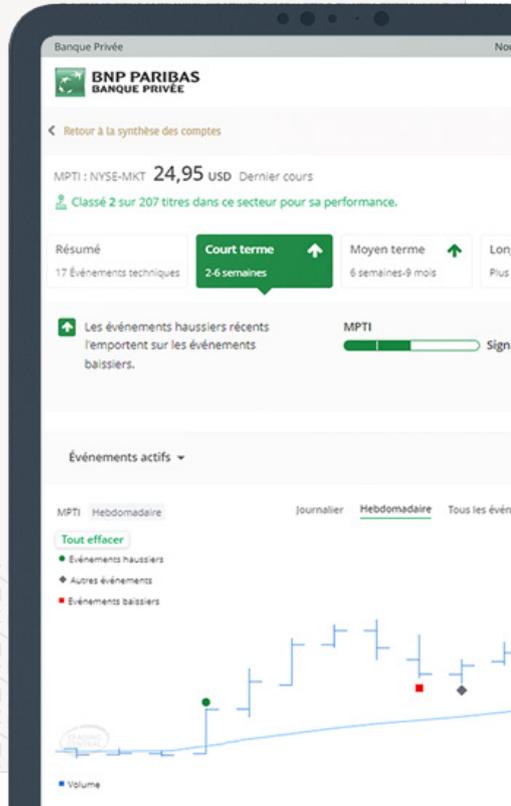
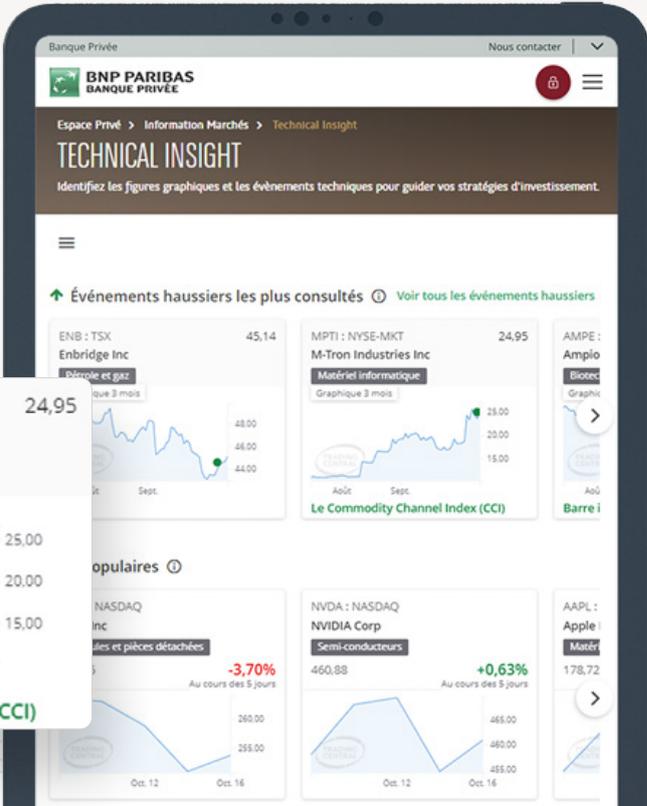
Il vous permet de trier une sélection d'actions sur des critères financiers multiples et variés.



4.3

Outil : Technical insight

Il vous permet d'identifier les graphiques et les événements techniques pour guider vos stratégies d'investissement.



DES OUTILS DIGITAUX DÉDIÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS INFORMER



LinkedIn

[linkedin.com/company/bnp-paribas-banque-privée](https://www.linkedin.com/company/bnp-paribas-banque-privée)



Instagram

@partnerinbusiness

@art_bnpparibas_banqueprivée



X (Twitter)

@LeCercleWealth



Youtube

Chaîne BNP Paribas Banque Privée



Chaînes BNP Paribas Banque Privée

Apple Podcasts / Spotify / Google Podcasts / Pocket Casts / Overcast



Un site Internet

mabanqueprivée.bnpparibas



Une application tablettes et smartphones

« Mes Comptes »



Ligne Privilège Connect*

3273 Service gratuit
+ prix appel

* Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 18h (sauf jours fériés).

AVERTISSEMENT :

Ce document, non contractuel, donné à titre d'information, ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme une recommandation, une sollicitation ou une offre d'acheter, de souscrire, de vendre ou de conclure une quelconque opération sur les services ou instruments financiers mentionnés. Les conditions de fonctionnement et de souscription des produits et services sont détaillés dans les contrats correspondants. Il est impératif de lire attentivement les documents d'information réglementaires et les contrats avant souscription de tout produit ou service financier.

Nos banquiers privés se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire et pour vous accompagner dans vos choix en fonction de vos besoins et de votre profil personnel d'investissement avant de prendre vos décisions.

BNP Paribas - SA au capital de 2 261 621 342 € - Siège social : 16, boulevard des Italiens 75009 Paris.

Immatriculée sous le numéro 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE FR 76 662 042 449.

Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS n°07 022 735 - N°ADEME : FR200182_01XHWE

Janvier 2025 - ©Photos : adobestock



BNP PARIBAS
BANQUE PRIVÉE

La banque
d'un monde
qui change